

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration exceptionnel jeudi 25/11/2021

Date de transmission de la convocation : 24/11/2021

1^{ère} convocation : oui

2^{nde} convocation : non

Président : Amaury VINCENT – Principal

Secrétaire de séance : -

Quorum : atteint – 14 membres en visioconférence

Début de la séance : 18h05

RUBRIQUE II. Vie budgétaire et financière

1. Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Séjour ski - Peyragudes. – Annexe 1

- Présentation / contexte

4 délibérations sont à l'ordre du jour :

L'autorisation du chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce voyage ;

L'acceptation du principe et du versement des dons des organismes cités dans la proposition budgétaire ;

L'approbation du budget ski avec une participation des familles à hauteur de 220 € / élève.

L'autorisation du chef d'établissement à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves et / ou l'annulation du voyage.

- Commentaires / débat

1 - Autorisation du chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce voyage.

- Résultats du vote (le cas échéant).

Nombres de votants = 14 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 14

2 - Acceptation du principe et du versement des dons des organismes cités dans la proposition budgétaire ;

- Résultats du vote (le cas échéant).

Nombres de votants = 14 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 14

3 - Approbation du budget ski avec une participation des familles à hauteur de 220 € / élève.

- Résultats du vote (le cas échéant).

Nombres de votants = 14 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 14

4 - Autorisation du chef d'établissement à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves et / ou l'annulation du voyage.

- Résultats du vote (le cas échéant).

Nombres de votants = 14 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 14

2. Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Déspécialisation des crédits globalisés complémentaire

- Présentation / contexte

La déspécialisation a lieu afin d'équilibrer le budget pour le séjour ski. Son montant est de 847 €.

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant).

Nombres de votants = 14 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour =

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Monsieur le Principal clôt la séance à **18h19**.

Annexe 1 : CONSULTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION BUDGET ET DIVERSES MODALITES / VOYAGES COLLECTIFS D'ELEVES

Accompagnateur responsable	Madame MICHONNEAU
Destination	SKI / Peyragudes
Dates 1	du 03/01 au 07/01/2022
Dates 2	du 21/03 au 25/03/2022
Objectifs pédagogiques	Découverte du milieu montagnard, pratiques d'activités sportives de montagne, apprentissage de la vie en collectivité et de l'autonomie
Classe(s) concernée(s)	5e
Nombre de participants	90 élèves
Nombre d'accompagnateurs	12 (Gratuité pour 2 accompagnateurs par séjour)

BUDGET INITIAL			
DEPENSES		RECETTES	
Ouvertures de Crédits		Prévisions de recettes	
SEJOUR 1 DU 03/01/22 AU 07/01/22			
Séjour Elèves séjour 1 (45 élèves)	11 160,00 €	Subventions diverses	
Séjour Accompagnateurs séjour 1 (4 accompagnateurs)	708,00 €	- Etat	9 014,86 €
		- Collectivité (Mairie de la Rochenard)	1 000,00 €
Transport		- Organismes internationaux	- €
Bus séjour 1	3 100,00 €	- Autres :	- €
Divers	50,00 €		
TOTAL SEJOUR 1 (hors assurance annulation)	15 018,00 €	Dons	
		- Associations de Parents (part accompagnateur)	1 416,00 €
		- FSE	- €
		- Autres :	
SEJOUR 2 DU 21/03/22 AU 25/03/22			
Séjour Elèves séjour 2 (45 élèves)	11 160,00 €		
Séjour Accompagnateurs séjour 2 (4 accompagnateurs)	708,00 €		
Transport			
Bus séjour 2	3 100,00 €		
Divers	50,00 €		
TOTAL SEJOUR 2 (hors assurance annulation)	15 018,00 €		
Assurance Annulation séjour 1	597,43 €	Ressources propres	
Assurance Annulation séjour 2	597,43 €		
		Participation des familles	19 800,00 €
		220€ par élève si 90	
TOTAL GENERAL	31 230,86 €	TOTAL GENERAL	31 230,86 €

COUT PAR PARTICIPANT	306,18 €
----------------------	----------

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement:

- A signer les contrats et conventions liés à ce voyage
- A accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus pour le voyage concerné
- A percevoir la participation des familles inscrite ci-dessus
- Arrête les modalités en cas: désistement des élèves - annulation du voyage